

# *Pourquoi restaurer les églises ?*

Deux journées de réflexion, les Samedi 16 et dimanche 17 juillet :

## **Église abbatiale Saint-Pierre à Marcilhac-sur-Célé (Lot)**

en présence de

S. Exc. Mgr Laurent Camiade, *Évêque de Cahors*

et de

S. Exc. Mgr Jean-Louis Bruguès, *o.p., Archevêque,  
Bibliothécaire et Archiviste de la Sainte Église romaine*



# Programme

(en cours de finalisation)

Samedi 16 juillet :

9h00 : accueil des participants

9 h 30 – 9 h 45 : ouverture des journées par S. Exc. Mgr Laurent Camiade, *Évêque de Cahors*.

9 h 45 – 9 h 50 : mot d'accueil de Madame Dumartin, *Maire de Marcihac-sur-Célé*.

9 h 45 – 10h20 : intervention de M. Philippe Mercier, *Directeur régional des affaires culturelles de la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées*.

10 h 30 – 11 h 05 : intervention de M. Olivier de Rohan, *Président de La Sauvegarde de l'art français*.

Questions/réponses : Modérateur des débats Jean-Pierre Alaux, *journaliste et romancier*.

11 h 10 – 11 h 40 : intervention de Mme Isabelle Rooryck, *Conservateur en chef honoraire du Patrimoine* :

« une expérience de 15 ans à la tête de la conservation des antiquités et objets d'art de la Corrèze ».

Questions/réponses

11 h 50 – 12 h 20 : intervention de M. Antoine Gache : « Le projet Religiana, les nouvelles technologies I-tech au service du patrimoine religieux ».

Questions/réponses

Reprise des travaux

15h 15 – 15 h 45 : intervention de M. l'Abbé Guillaume Soury-Lavergne, *curé de Marcihac-sur-Célé* : « Des réseaux sociaux au secours du patrimoine » .

15 h 50 – 16 h 20 : intervention de M. Martin Malvy, *Président de la Communauté de communes de Figeac*.

Questions/réponses

16h 30 – 16 h 50 : intervention de M. Hubert Faivre, *administrateur de la Mutuelle Saint-Christophe* :

« le mécénat d'entreprise au secours du patrimoine »

16 h 55 – 17 h 20 : intervention de Mme Diane Hervé-Gruyer, *peintre décorateur et restaurateur* :

« Des fresques romanes pour l'abbaye de Fontgombault ».

17 h 25 – 17 h 45 : P. Philippe Markiewicz, o.s.b., *Directeur de la Revue Arts sacrés* :

« Les PP. Couturier et Régamey, une intuition pour notre temps ».

Questions/réponses

18 h – 19 h : pause

Samedi à 19 h : Matthieu Delmas : « Les orgues de Marcihac, une aventure romanesque ». Intervention entrecoupée d'auditions d'orgue données par M. Gérard Bancells.

Dimanche 17 juillet :

10 h : messe pontificale présidée par Mgr Jean-Louis Bruguès, o.p., *Archevêque, Bibliothécaire et Archiviste de la Sainte Église romaine* en présence de S. Exc. Mgr Laurent Camiade, *Évêque de Cahors*.

12 h : apéritif offert par l'association Eglise Saint-Pierre de Marcihac.

Dimanche après-midi :

15 h – 16 h 30 : conclusion des travaux

- prise de parole de M. l'Abbé Guillaume Soury-Lavergne, *Curé de Marcihac-sur-Célé*.

- prise de parole par M. Frédéric Lefebvre, *Député de la première circonscription des Français établis hors de France (Amérique du Nord)*

- Conclusion des journées d'été de Marcihac-sur-Célé par Mgr Jean-Louis Bruguès, o.p., *Archevêque, Bibliothécaire et Archiviste de la Sainte Église romaine*.

17 h : vêpres pontificales célébrées par Mgr Laurent Camiade, *Évêque de Cahors* et en présence de Mgr Jean-Louis Bruguès, o.p., *Archevêque, Bibliothécaire et Archiviste de la Sainte Église romaine*.

18 h. : Requiem de Mozart (1791) :

Concert placé sous la direction de M. Damien Sorraing, organisé par l'Association de l'église Saint-Pierre de Marcihac.

(Avec une participation originale de Phillipe Kassabi, dessinateur)

# Bulletin d'inscription

(à retourner avant le 10 juillet  
au P. Laurent Lemoine Couvent Saint-Jacques 20 rue des Tanneries 75013 Paris)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse électronique ou postale: .....

.....

Tél. : .....

- S'inscrit aux deux journées organisées à Marcilhac-sur-Célé, les 16 et 17 juillet 2016, en m'acquittant d'un droit d'inscription de 10 euros par personne :

10 euros x ..... = ..... euros

- S'inscrit au déjeuner du 16  au dîner du 16  au déjeuner du 17   
(10 euros par repas sans les boissons)

10 euros x nbre de repas = ..... euros

Total : ..... euros

**(paiement par chèque postal à l'ordre de l'association L'Art sacré 2)**

Souhaitant participer à l'organisation de ces deux journées d'étude,  
j'apporte un don complémentaire de ..... euros

Fait, le..... à .....

signature

## L'Art sacré 2

Présidée par S. Exc. Mgr Jean-Louis Brugues, *o.p.*, archevêque émérite d'Angers et Bibliothécaire et Archiviste de la Sainte Église romaine, l'association **L'Art sacré 2**, qui a pour objectif de mieux sensibiliser les publics à la valeur artistique et symbolique de l'art sacré sous ses deux formes contemporaines et patrimoniale, a souhaité se rattacher intellectuellement à la Province dominicaine de France, dont les RR. PP. Couturier, *o.p.*, et Régamey, *o.p.*, ont animé avec succès de 1935 à 1969 la célèbre revue *L'Art sacré*.

L'association vise essentiellement à l'encouragement de la promotion de l'art sacré et de la création artistique, à soutenir les initiatives relatives à la valorisation du patrimoine religieux, ainsi qu'à l'établissement d'échanges avec les artistes. Cette valorisation est mise en œuvre par l'intermédiaire de conférences, publications, concerts, colloques, enseignements, visites etc. organisés auprès de tous les publics. Avec le soutien de **l'association de La Sauvegarde de l'Art français** reconnue d'utilité publique, l'association s'attache aussi à la conservation du patrimoine architectural et mobilier des édifices et monuments religieux.

### L'association Eglise Saint-Pierre de Marcilhac

L'abbaye Saint-Pierre de Marcilhac fut construite au début du IX<sup>e</sup> siècle par des bénédictins de Moissac, fuyant les Normands. Pépin, roi d'Aquitaine, la prend sous sa protection en 845 ou 848. Au X<sup>e</sup> siècle l'abbaye est indépendante. L'abbaye Saint-Pierre est la bénéficiaire de libéralités d'un vicomte de Tulle, Adhémar des Échelles, vers 930, et d'un comte de Rouergue, Raymond II, en 961. Au XII<sup>e</sup> siècle, elle est très puissante et elle posséda plus de cent fiefs, dont l'église de Rocamadour donnée en 1030 par Déodat ou Dieudonné, évêque de Cahors. Trop riche, elle s'en désintéressa et c'est en vain qu'elle tenta d'en reprendre la maîtrise quand des moines de Tulle y eurent retrouvé le corps de saint Amadour. Le procès entre les deux abbayes a duré jusqu'en 1193, date à laquelle l'abbé de Marcilhac, Géraud, accepte la possession de Rocamadour par le monastère de Tulle contre une indemnité de 3 000 sols. Durant la guerre de Cent Ans les grandes compagnies anglaises ruinèrent l'église et les bâtiments conventuels. Les Hébrard de Saint-Sulpice la relevèrent. Les reconstructions entreprises au XV<sup>e</sup> siècle sont mises à mal au cours des guerres de religion : une troupe de protestants incendia l'église et une grande partie des bâtiments conventuels subsistants. La Réforme et la Révolution sonnèrent son glas.

L'ancienne abbatale avec les ruines du cloître et attenantes ont été classées au titre des monuments historiques le 20 novembre 1906, les immeubles aux abords de l'église, le 31 mai 1939, et la porte sud de l'enceinte avec le mur et les maisons qui y sont adossées ont été inscrites le 13 janvier 1965. Le retable majeur a été restauré par l'atelier de restauration Parrot de Vénès en 2010.

Depuis 2014, **l'association « Eglise Saint-Pierre de Marcilhac »** participe à la promotion et à la restauration de l'ancienne abbatale.